



58^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3f de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Genève, le 11 mars 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions le Rapporteur spécial pour son rapport sur le financement de la transformation des systèmes alimentaires. La Suisse s'est engagée dans sa Stratégie pour le développement durable 2030 à « accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables en Suisse comme à l'étranger ».

La Suisse concorde sur le fait que les priorités en termes de politiques publiques et de financement doivent être déterminées de façon inclusive et participative. Ainsi, nous soutenons la section « droit à l'alimentation » de la FAO qui organise des ateliers de sensibilisation sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans les plans de transformation des systèmes agroalimentaires nationaux. Nous invitons toutes les parties prenantes à adopter cette approche basée sur les droits de l'homme lors de nos échanges au 2^e bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui se tiendra à Addis Abeba fin juillet 2025.

Lors de cette rencontre nous souhaitons également poursuivre les réflexions sur les coûts réels de notre alimentation. Nous menons des études en Suisse pour

comprendre comment internaliser les coûts externes négatifs tout au long de la chaîne de valeur, et permettre de réévaluer les investissements dans les plans d'action nationaux.

Monsieur le Rapporteur spécial, dans le cadre de votre analyse sur les flux financiers, comment intégrer les coûts réels des aliments sur l'environnement et la santé comme leviers de changement des systèmes alimentaires ?

Je vous remercie.